

**ELECTIONS DU COS**

**DONNEZ DU SENS**

**JEUDI 10 AVRIL 2014**

**VOTEZ**



**Partageons ensemble des valeurs**

- ✓ développer la solidarité
- ✓ favoriser l'accès à la culture et aux loisirs
- ✓ promouvoir le tourisme social

**Un COS pour tous :  
salarié(e)s et retraité(e)s !**

## PARTAGEONS ENSEMBLE DES VALEURS...

...pour donner du sens à nos actions par des propositions respectueuses des valeurs que nous portons :

### La solidarité

Promouvoir une **redistribution** reposant sur le calcul du Quotient Familial afin de réduire les inégalités sociales.

### L'accès à la culture et aux loisirs



Donner la possibilité, notamment financière, d'accéder aux activités et manifestations culturelles, aux loisirs et au sport pour favoriser **l'épanouissement de l'individu** et participer à son bien-être.

### La promotion du tourisme social

Permettre au plus grand nombre de partir pour des **vacances de qualité**, respectueuses de l'environnement, de la diversité sociale et culturelle, avec des professionnels du tourisme ne poursuivant pas d'objectif lucratif. Nous souhaitons ainsi **multiplier les lieux de séjour**, dans toutes formes de structures (campings, gîtes, villages-vacances...), gérées par les acteurs du tourisme social et associatif.

## DEFINISSONS ENSEMBLE LE FONCTIONNEMENT DU COS DE DEMAIN

### Calcul des tranches de QF

La transparence du système de redistribution du COS est garantie par un calcul de QF (Quotient Familial) réalisé à partir de la déclaration de revenu de l'agent, document dont la légitimité s'appuie sur l'action de l'Etat. Notre organisation reste attentive à toute solution visant à garantir une **juste redistribution** entre ouvrants droits, des différentes prestations offertes par le COS.

### Loisirs pour les enfants

Dans toutes les activités proposées par le COS, nous veillerons à garantir le **bien-être de l'enfant** tout en respectant la diversité et la mixité sociale. Il s'agit aussi de donner du sens aux actions menées



par le COS quand nous facilitons et développons l'accès aux loisirs, vacances, sports, à la culture... et quand nous élaborons la programmation de l'Arbre de Noël.

### Solidaires entre générations

Nous favorisons par nos actions le lien social et les relations intergénérationnelles, continuons à veiller au respect du droit d'accès des **retraités** aux prestations du COS.

## BILAN DES ACTIONS PORTEES PAR LA CGT

Une gestion saine, pérenne et responsable du COS certifiée par le commissaire aux comptes.

La revalorisation des tranches de Quotient Familial (QF) de 9 % en 2010 et 2011, et de 20 % en 2013. Ainsi, beaucoup d'ouvrants droits sont passés dans une tranche de QF inférieure. Sur proposition de la CGT, ces mesures ont permis de suivre le coût de la vie et d'augmenter les subventions versées aux agents (chèques vacances, rentrée scolaire, subventions de séjours enfants, etc.).

La revalorisation de la subvention COS à l'adhésion à une association sportive ou culturelle (de 35 à 50 €).

Les 10€ de bonification chèques vacances sont accordés désormais à l'issue d'une période de 3 mois d'épargne au lieu de 6.

Le départ en vacances de plus de 1000 enfants chaque année grâce au COS.

L'accès facilité aux vacances et loisirs pour les enfants porteurs de handicap.

Le passage de 1.25 à 1.50 de la part servant au calcul du QF pour les

personnes seules avec un enfant en garde alternée.

La mise en place d'un nouveau site Internet dans le but d'améliorer la communication ainsi que l'efficacité de la billetterie et de l'accueil (réservations en ligne, chèque vacances...).

Le 3ème spectacle offert à l'Arbre de Noël et ouvert à tous et toutes, en soirée.

L'amélioration de l'offre de séjours par l'acquisition d'un mobil home sur l'île d'Oléron.

# GAGNONS ENSEMBLE DES DROITS

## Carte COS/Agent

La CGT milite pour la mise en œuvre rapide d'une « carte commune COS/Agent » pour permettre demain aux agents de **bénéficier de réductions** intéressantes auprès de partenaires culturels et de loisirs.

## Chèques vacances

L'agent doit pouvoir bénéficier de l'intégralité de ses chèques vacances, bonification et subvention incluses, dès le règlement total de sa participation. Ainsi, il convient de **supprimer la période d'épargne** obligatoire de 3 mois.



## Patrimoine du COS

Nous souhaitons l'augmentation du nombre de mobil homes, propriété du COS, pour **développer l'offre de séjours**, le tourisme social et surtout répondre à vos nombreuses demandes.

## Famille monoparentale

Une meilleure prise en compte des difficultés sociales de ces familles en revalorisant le **nombre de parts** dans le calcul du Quotient Familial.

## Un budget intégralement dédié aux prestations

Les 17 % du budget du COS aujourd'hui destinés à la prise en charge des salaires de son personnel doivent être assumés par nos employeurs respectifs.

Nous continuerons également à militer dans le prochain mandat pour que l'aide sociale soit prise en charge par nos employeurs et que le COS ne soit pas seul à répondre aux difficultés grandissantes des agents.

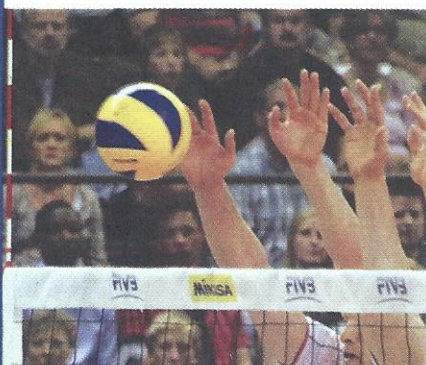
## Pérenniser votre COS statutairement et financièrement

La CGT milite pour la reconnaissance statutaire des COS et a adressé en 2013 un courrier en ce sens au Premier ministre ainsi qu'au ministre de la fonction publique. Nous revendiquons également une **participation des employeurs** à hauteur de 3 % de la masse salariale (actuellement 1%) qui comprendrait la prise en charge des chèques vacances et des salaires du personnel des COS.



# AVEC PLUS DE MOYENS...

...C'est pour le COS la possibilité d'**augmenter le nombre de chèques vacances/lire/culture ou cinéma** distribués à chaque agent.



...C'est une nouvelle revalorisation de la subvention pour l'**adhésion à une association** sportive ou culturelle, pour les adultes et les enfants.

...C'est poursuivre la **revalorisation des tranches** de Quotient Familial pour que ce système de redistribution solidaire vous soit encore plus avantageux.

...C'est un soutien à vos sorties culturelles ou sportives : davantage de places pour les « spectacles coup de cœur », la pérennisation d'**une soirée culturelle annuelle gratuite** à partager entre agents et en famille (soirée festive, séance supplémentaire ouverte à tous pour le spectacle de l'Arbre de Noël, soirée révélation des talents des agents...).


# CANDIDATS PRÉSENTÉS PAR La CGT



1	Florent COUTEAU	Conservatoire de Nantes	Ville de Nantes
2	Véronique EVEILLARD	Finances et Gestion	Nantes Métropole
3	Giovanny POILANE	Espaces verts	Ville de Nantes
4	Tatiana KONOVALOVA	Urbanisme	Nantes Métropole
5	Jean-Luc HERFRAY	Espaces verts	Ville de Nantes
6	Stéphane CADOR	Régie de l'Eau	Nantes Métropole
7	Didier LE BOURSICAULT	Développement associatif	Ville de Nantes
8	Patrice BACHELIER	Nettoiemnt	Nantes Métropole
9	Jeanne-Hélène SCOUARNEC	Secteur Hygiène	Ville de Nantes
10	Jean-Louis BARRET	Espaces Verts	Ville de Nantes
11	Guillem PAYRET	Espaces verts	Ville de Nantes
12	Luce THIETART	Développement associatif	Ville de Nantes
13	Lysiane RIO	Education	Ville de Nantes
14	Christine MAZE	Régie de l'Eau	Nantes Métropole
15	Romain DELAVALUX	Théâtre	Angers Nantes Opéra
16	Franck GAILLARD	Assainissement	Nantes Métropole
17	Dominique TOSI	Bibliothèque	Ville de Nantes
18	Marie-Hélène VAUGEOIS	Education	Ville de Nantes
19	Lionel THEBAUD	Urbanisme	Ville de Nantes
20	Isabelle GUILLEMOT	Education	Ville de Nantes
21	Jean-Paul RICA	Education	Ville de Nantes
22	Daniel GUILLEMOT	Théâtre	Angers Nantes Opéra
23	Thierry JAHAN	Collecte	Nantes Métropole
24	Pascal LEMERLE	Nettoiemnt	Nantes Métropole
25	Gilles LE MERDY	Développement associatif	Ville de Nantes
26	Jean-Luc CHALET	Permanence syndicale	Nantes Métropole
27	Valérie PACAUD	Education	Ville de Nantes
28	Samuel LE NOUVEAU	Régie de l'Eau	Nantes Métropole

## Collège des retraités

Luc BOROPERT retraité Ville de Nantes  
 Philippe FOURRIER retraité Nantes Métropole  
 Christian GOUY retraité Ville de Nantes

**Le 10 AVRIL, VOTEZ** 

ATTENTION aux bulletins de vote : la **CGT-FO** n'est pas la **CGT**

